

Compte-Rendu de la Réunion Commission Padel du 2 juillet 2025

Présents : Philippe MORIN, Stéphanie DI LUCCIO, Stéphanie OLLIVAUD

Présents invités : Véronique MORIN (CED)

Absent excusé : Lionel TRILLES

1. SUBVENTION ERASMUS +

Les 5 DE concernés ont prévu d'organiser leur mobilité en Espagne en octobre 2025.

Au niveau administratif, les documents ont été transmis à Erasmus par la Ligue. Erasmus doit les valider et renvoyer la Convention à la Ligue (d'ici 3 semaines environ) pour versement de 80% de la somme. Le projet étant porté par la Ligue et afin de formaliser les choses, la Ligue a pour idée de demander la signature d'une Convention avec chaque DE.

2. CTE PADEL

Pour mémoire, une subvention du Gouvernement de 125 000 F a été obtenue par la Ligue. L'idée est de mettre en place un CTE PADEL avec les 8 meilleurs jeunes du territoire (comme pour le CTE Tennis), à raison d'une séance de 1h30 par semaine.

Cyprien PARTRIDGE a été retenu pour assurer ces cours (vote des membres de la Commission)

4 jeunes ont été ciblés par rapport à leur motivation dans les tournois actuels : **Yaël CWAJGENBAUM, Ayo et Achille BERROUET, Maxime MALLARD**. D'autres jeunes pourraient être inclus par la suite.

Imposition : Cyprien doit faire les cours à la Ligue

Créneau retenu : **Vendredi de 17h à 18h30**

A faire : mettre en place une Convention avec Cyprien

3. CHAMPIONNATS TERRITORIAUX SENIORS AS 2025 (du 31 mai au 29 juin 2025)

260 matchs joués (malgré la pluie), bonne ambiance.

Les 2 équipes vainqueurs ont l'intention de partir aux Championnats de France prévu du **19 au 21 septembre 2025 à CASA PADEL KINGERSHEIM**.

Petit bémol sur les permanences assurées principalement par une seule personne.

De nombreuses personnes seraient intéressées par des formations de JAP, ce qui pourrait décharger la charge de travail des JAP et bénévoles actuels.

Calendrier prévisionnel des formations :

- JAP1/JAP2 : septembre/octobre 2025
- JAT1/JAT2 : février/mars 2026

Une communication sera bientôt mise en place.

LIGUE CALÉDONIENNE DE TENNIS

BP 841 – 98 845 NOUMÉA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : (+687) 28 46 29 – Fax : (+687) 28 01 65

E-mail : ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr – <http://ligue.fft.fr/nouvelle-caledonie/>

4. CHAMPIONNATS TERRITORIAUX SENIORS AS 2026

Selon vote, dates retenues pour les territoriaux Seniors 2026 : mi-juin 2026 à mi-juillet 2026

5. HOMOLOGATIONS

Les clubs ont rentré leurs homologations dans ADOC.

Pour mémoire, les contraintes étaient :

- Le nombre maximum de tournois organisés par le club est défini suivant le tableau suivant :

Ratio "Nombre de Licences / Piste" (au 31 août 2024)	Nombres d'Homologations possibles sur une année sportive (P 25 à P 2000 inclus)	
	Homologations avec épreuves <u>MESSIEURS</u> et/ou <u>MIXTES</u> (seniors, 45+ ou 55+)	Homologations avec épreuves <u>DAMES</u> ou <u>JEUNES UNIQUEMENT</u>
≥ 40 Licences / Piste	<i>Illimité</i>	<i>Illimité</i>
30 à 39 Licences / Piste	35	
20 à 29 Licences / Piste	25	
10 à 19 Licences / Piste	15	
5 à 9	5	
< 5	0	

Hommes :

- Pour chaque tournoi **P500 Hommes organisé**, le club doit avoir organisé au **minimum 1 tournoi inférieur à P100 Hommes**, de dimension au moins identique.
- Pour **2 tournois P250 Hommes** organisés, le club doit avoir organisé au minimum **1 tournoi inférieur à P100 Hommes**, de dimension au moins identique.

Femmes :

- Pour chaque tournoi **P500 ou P250 Femmes organisé**, le club doit avoir organisé au minimum **1 tournoi inférieur à P100 Femmes**, de dimension au moins identique.
- Pour **2 tournois P100 Femmes** organisés, le club doit avoir organisé au minimum **1 tournoi inférieur à P100 Femmes**, de dimension au moins identique.

Ces règles ont bien été respectées par le **TCR et le TCO**. Une demande va leur être envoyée pour savoir s'ils veulent rajouter des **tournois jeunes**.

Pour le **Mont Coffyn**, il manquerait 2 à 3 P25 Hommes, et 1 P25 Dames. Une notification va leur être envoyée.

Une fois que le calendrier sera établi, la Ligue se positionnera sur l'ajout éventuel de tournois :

- Jeunes
- +45 ans H & F

LIGUE CALÉDONIENNE DE TENNIS

BP 841 – 98 845 NOUMÉA CEDEX

NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél : (+687) 28 46 29 – Fax : (+687) 28 01 65

E-mail : ligue.nouvelle-caledonie@fft.fr – <http://ligue.fft.fr/nouvelle-caledonie/>

Une réunion sera prévue avec les clubs pour parler des matchs d'équipes. S'ils se font dans les clubs, la ligue pourra plus facilement placer ces tournois supplémentaires.

6. RATTACHEMENT A UN CLUB

A partir de juillet 2025, sortie d'une nouvelle fonctionnalité permettant à tout licencié multi-raquettes de déclarer « informatiquement » son club de pratique du padel.

L'information a été relayée à travers la newsletter licenciés du mois de juin, et un mail a été envoyé à tous les clubs de padel.

Les principales règles :

		Nature des installations du club		
		Club tennis uniquement	Club tennis et padel	Club padel uniquement
Nature de la licence	Multi-raquettes	Eligible. Déclaration possible dans un club de padel. Aucun rattachement par défaut.	Eligible. Déclaration possible dans un autre club de padel et rattachement par défaut sur le club de la licence.	Non éligible. Rattachement par défaut au club de la licence pour la pratique du padel
	Padel	Cas impossible. Pas de licences padel délivrées dans les clubs de tennis	Non éligible. Rattachement par défaut au club de la licence pour la pratique du padel	Non éligible. Rattachement par défaut au club de la licence pour la pratique du padel

Prochaine réunion : **mardi 22 juillet à 18h** (ordre du jour : harmonisation)

Véronique MORIN
Secrétaire de séance

Philippe MORIN
Président de la Commission